

Avis du Conseil Parisien de la Jeunesse

sur le projet de schéma de développement touristique de la Ville de Paris

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 2 décembre 2015,

- A la lecture des documents de présentation du schéma de développement touristique de la Ville de Paris ;
- Suite à la rencontre avec les services de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) et de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris (OTCP) le 6 avril 2016 ;
- Suite à la rencontre avec Jean-François MARTINS, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport et du tourisme le 5 juillet 2016 ;
- Suite à une rencontre de l'établissement public Paris Musées le 6 juillet 2016 ;
- Suite à une rencontre avec des associations d'étudiants étrangers et des volontaires en service civique dans le domaine du tourisme le 8 juillet 2016 ;
- Suite à une rencontre avec des porteurs de projets innovants en matière de tourisme hébergés au *Welcome City Lab* le 12 juillet 2016.

EST D'AVIS QUE :

1. La ville de Paris dispose d'une multiplicité de ressources valorisables auprès des jeunes touristes. Bien que ces derniers souhaitent avant tout découvrir les grands sites touristiques, notamment lorsqu'il s'agit d'une première visite, le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il existe des lieux, peu connus de ce public spécifique, qui seraient susceptibles de les intéresser. Il est nécessaire d'identifier ces lieux et de les rendre davantage visibles pour les jeunes touristes. Le Conseil Parisien de la Jeunesse estime pertinent de valoriser :
 - Des lieux culturels insolites (tel que les catacombes) ;
 - Des lieux culturels fréquentés par les jeunes Parisiens (à l'image du Centquatre, de la Gaité Lyrique ou du Carreau du Temple) ;
 - Des quartiers peu fréquentés par les touristes. Pour inviter les touristes à venir dans ces quartiers, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de créer des circuits touristiques, visibles dans l'espace public (cartes, informations historiques sur les lieux du parcours). Il est possible de s'inspirer de ce que font déjà certains musées parisiens, notamment le Louvre, qui propose des parcours de visite thématiques. Ces parcours pourront être présentés par les 200 volontaires en service civique d'Unis-Cité, qui ont pour mission d'aller à la rencontre des touristes pour promouvoir les quartiers populaires de la ville.
2. Le Conseil Parisien de la Jeunesse suggère également de découper la ville en zones de visite, afin de permettre aux touristes de mieux s'orienter dans Paris et de choisir plus facilement les lieux qu'ils souhaitent visiter en fonction de leurs intérêts. Une carte qui découpe la ville en zones, avec pour chaque zone une identité propre, pourrait être proposée aux touristes.

3. Pour rendre au maximum visibles certains lieux à valoriser, le Conseil Parisien de la Jeunesse propose de mobiliser :
 - Des blogueurs étrangers influents, qui pourraient venir visiter certains quartiers de la ville et rédiger des articles dans lesquels ils proposent des itinéraires et des lieux à visiter. Un travail similaire pourrait être réalisé avec d'autres personnes influentes sur d'autres réseaux sociaux (YouTube, Instagram ou Snapchat) ;
 - Des sites internet fréquentés par les touristes (site des musées, de l'office du tourisme).
4. Il est aussi nécessaire de multiplier les bornes de wifi gratuit dans Paris afin de permettre aux touristes de profiter au mieux des services mobiles existants.
5. Une marque territoriale « Paris » pourrait être développée. Il existe aujourd'hui une multiplicité d'images et de logos rattachés à Paris (Paris Région, Ville de Paris, nouveau logo de la Ville « Paris » utilisé lors du championnat d'Europe de football). Il faudrait qu'une marque unique puisse être utilisée par différentes structures et administrations et puisse être identifiée par les touristes comme étant la marque de la ville.
6. Concernant l'hébergement des jeunes touristes, le Conseil Parisien de la Jeunesse estime qu'il faudrait développer davantage d'auberges de jeunesse à Paris. Il est envisageable de :
 - Construire des auberges aux endroits fréquentés par les jeunes Parisiens, afin de favoriser les échanges entre jeunes touristes et jeunes Parisiens.
 - Proposer des lieux d'hébergement, et notamment des auberges de jeunesse, dans les villes de banlieue limitrophes à Paris, surtout si ces auberges proposent des prix inférieurs à ceux des auberges de Paris. Il faudra implanter ces auberges prioritairement dans les villes qui bénéficient d'un accès facile aux lieux touristiques (villes qui bénéficient de la présence d'une ligne de métro).
 - Proposer aux jeunes touristes des logements originaux, qui rendent le séjour à Paris unique (camping urbain comme celui implanté sur le site des Grands Voisins).
7. En ce qui concerne la mobilité des jeunes touristes, le Conseil Parisien de la Jeunesse part du constat qu'il est souvent compliqué pour les touristes de profiter de l'offre Vélib' ou Autolib'. Il semble important de faciliter l'inscription à ces services pour donner la chance à un plus grand nombre de touristes de les utiliser. L'inscription doit pouvoir se faire en ligne. Une carte de transport qui donne accès à la fois au métro et au Vélib' pourrait être proposée aux touristes.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse souhaitent que cet avis soit utile aux débats, qu'il puisse éclairer les travaux et décisions des élus parisiens et qu'il contribue à améliorer l'accueil fait aux jeunes touristes à Paris.